

La démarche Stratégie Climat 36

Le Département de l'Indre, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et la Direction Départementale des Territoires de l'Indre ont engagé un partenariat pour travailler conjointement sur le sujet de l'adaptation au changement climatique. Une réflexion initiée à la suite de l'été 2019 au cours duquel une sécheresse et des incendies sans précédent avaient touché le territoire indrien.



*Plus de 200 élus locaux ont débuté une formation au changement climatique dans l'Indre le 27 septembre 2022.
© CD36*

Comment débiter le travail ?

Le Département avait initié quelques opérations : démarche de l'adaptation climatique dans les collèges ainsi que des réflexions menées sur la révision du schéma départemental de sécurisation de l'alimentation en eau potable. En dialoguant avec la DDT et l'ADEME, l'idée de la "Stratégie Climat 36" a émergé pour amener d'autres niveaux de maîtrise d'ouvrage à travailler ensemble à l'échelle départementale. L'idée étant que chacun vienne co-élaborer avec le Département un état des lieux des menaces, des risques et des vulnérabilités qui concernent l'Indre.

L'idée de la Stratégie Climat 36 a émergé pour amener d'autres niveaux de maîtrise d'ouvrage à travailler ensemble

Une première rencontre de sensibilisation sous forme de formation a eu lieu en septembre 2022, regroupant 250 élus, afin que toutes les parties prenantes soient au même niveau en termes de constats. Des éléments factuels sont venus étayer le propos : Marie Carrega de l'Onerc et Philippe Boissel de Météo France Centre nous ont ainsi montré, à travers des enregistrements météo, comment depuis 40 ans, la température moyenne annuelle a grimpé de 1,6 degré. Ils sont également revenus sur de nombreux indicateurs : incendies, dégâts sur les bâtiments, fréquence et intensité des perturbations, etc.

Quelques semaines plus tard, un atelier a été conçu afin de recueillir les constats des différents invités sous forme de travail en petits groupes. Les associations naturalistes, chambres consulaires, collectivités et services de l'Etat ont pu exprimer leurs constats et ressentis. La prochaine étape comme nous l'explique Boris, c'est "le traitement de cette matière et la synthèse, en cours d'élaboration par un bureau d'études qui suit l'opération. Le résultat de ce travail permettra à l'ensemble des maîtres d'ouvrage publics de l'Indre d'avoir une visibilité à 360° et de repartir avec une idée plus claire des menaces sur son territoire... Et ainsi mettre en œuvre les actions qui vont se déployer au long cours".

La suite ?

Développer nos modes de fonctionnement de demain, notre manière d'exercer nos compétences, comment faire évoluer la commande publique en matière de bâtiments, eau, route...

CONTACT



HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Direction de l'Aménagement du Territoire de l'Environnement et de la Ruralité

Place de la Victoire et des Alliés
36020 Châteauroux

02 54 08 36 08

Itinéraire

Courriel

Site internet



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36